

TOUT SAVOIR SUR LES REGIMES INCITATIFS

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Appréhender de manière pratique la fiscalité des régimes incitatifs pour mieux vendre ou accompagner ses clients
Connaître les nouvelles dispositions issues des dernières lois de finances

Public

Dirigeants, responsables et collaborateurs des services transaction immobilière

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Tableaux synthétiques de l'ensemble des mécanismes exposés
Questions / réponses
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée – Modalités

1 jour, soit 7 heures
Présentiel ou distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LES REGIMES PINEL ET DENORMANDIE

Les principes communs et spécifiques
Les avantages par l'exemple
La gestion du bien : les conditions de location à respecter
Les contraintes et points de vigilance par le cas concret

2. LA LOCATION MEUBLEE

Le micro-BIC
L'abattement applicable en fonction de la nature de la location (long terme / saisonnière)

Le régime LMNP

Le mécanisme
Les avantages par l'exemple et un comparatif avec la location vide
Les contraintes et points de vigilance
La fiscalité de la vente : actualité 2025

L'imposition à la TVA de la location meublée avec services

Les conditions et obligations et les points de vigilance

3. L'OPERATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE : LE MALRAUX

Le mécanisme
Les avantages par l'exemple
Les contraintes et points de vigilance par le cas concret
Actualité 2025

4. LE DISPOSITIF LOC'AVANTAGES

D'une déduction à une réduction d'impôt sur le revenu
Le rappel du mécanisme initial (Louer abordable / Cosse)
Les conditions d'application du dispositif Loc'Avantages
Les contraintes et points de vigilance
Un comparatif avec le mécanisme Cosse
Actualité 2025

5. DES DISPOSITIFS MOINS CONNUS : (FOCUS)

Le logement locatif social (LLI)
L'usufruit locatif social (ULS)
Le bail réel solidaire (BRS)

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016